



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL**

Conseil du **21 septembre 2015**

Délibération n° 2015-0610

commission principale : **proximité, environnement et agriculture**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : **Collecte du verre pour l'année 2015 - Attribution d'une subvention au Comité départemental du Rhône de la Ligue contre le cancer**

service : **Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la propreté**

**Rapporteur** : Monsieur le Conseiller Gouverneure

**Président** : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : Mardi 1er septembre 2015

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : Mercredi 23 septembre 2015

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Mme Geoffroy, MM. Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Lung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vesco, Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Bouzerda, M. Berthilier, Mme Frier, MM. Kepenekian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Barge, Bernard, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, M. George, Mme Belaziz, M. Suchet, Mme Piantoni, M. Aggoun, Mme Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Beautemps, M. Bérat, Mme Berra, MM. Blache, Blachier, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Buffet, Mmes Burillon, Burricand, MM. Cachard, Casola, Chabrier, Charmot, Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mme Fautra, MM. Fenech, Forissier, Fromain, Gachet, Mmes Gailliout, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneure, Grivel, Guiland, Guimet, Hamelin, Havard, Hémon, Mmes Hobert, Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, M. Jeandin, Mme Laval, M. Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Picard, M. Piegay, Mme Pietka, M. Pillon, Mmes Poulain, Pouzergue, MM. Quiniou, Rantonnet, Mmes Reveyrand, Reynard, MM. Roche, Roustan, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhrich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Veron, Vial, Vincendet.

Absents excusés : M. Butin (pouvoir à Mme Laurent), Mme Cochet (pouvoir à M. Jacquet), MM. Kabalo (pouvoir à M. Devinaz), Lavache (pouvoir à M. Geourjon), Rabehi (pouvoir à Mme Fautra).

Absents non excusés : M. Boudot.

**Conseil du 21 septembre 2015****Délibération n° 2015-0610**

commission principale : proximité, environnement et agriculture

objet : **Collecte du verre pour l'année 2015 - Attribution d'une subvention au Comité départemental du Rhône de la Ligue contre le cancer**

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la propreté

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 26 août 2015, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Depuis 1979, la Communauté urbaine de Lyon soutient l'action du Comité départemental du Rhône de la Ligue contre le cancer grâce au verre collecté. Ce soutien prend la forme d'une subvention versée au Comité départemental du Rhône de la Ligue contre le cancer correspondant à 3,05 € par tonne collectée. Ce partenariat, défini par une convention pluriannuelle 2011-2016, vise à faire du geste écologique de tri un geste de solidarité.

Le tableau ci-dessous présente la progression des tonnages collectés et de la subvention versée depuis 2011 :

Année	Tonnage de verre collecté l'année précédente (en tonne)	Subvention versée (en €)
2011	24 480	74 664
2012	24 963	76 137
2013	25 053	76 412
2014	26 200	79 910

**a) - Objectifs**

L'articulation du geste civique et environnemental de tri du verre avec une action de solidarité est un levier de sensibilisation des habitants au tri du verre. Le rôle de la Ligue contre le cancer apparaît comme un élément essentiel de motivation de la collecte sélective du verre.

**b) - Compte-rendu des actions réalisées au titre de l'année 2014**

La Ligue contre le cancer mène différentes actions dans le domaine de la lutte contre le cancer, selon 4 axes :

- actions de recherche : la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs,

- actions en direction des malades : la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits,

- actions d'information et de prévention, dépistage : la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé,

- actions de formation : la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenant dans la lutte contre le cancer.

**c) - Programme d'actions pour 2015**

L'ensemble des actions menées en 2014 sera poursuivi en 2015, sur les 4 axes : recherche, actions en direction des malades, information prévention dépistage, formation.

Conformément à la convention de partenariat conclue en 2011 pour une durée de 6 ans, il est proposé au Conseil d'attribuer au Comité départemental du Rhône de la Ligue contre le cancer une subvention correspondant à 3,05 € par tonne de verre collecté en 2014. Ce tonnage s'élevant à 26 734 tonnes, le montant de la subvention serait de 81 539 € ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission proximité, environnement et agriculture ;

**DELIBERE**

**1° - Approuve :**

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 81 539 € au profit du Comité départemental du Rhône de la Ligue contre le cancer dans le cadre de la collecte sélective du verre pour l'année 2015,

b) - la convention à passer entre la Métropole de Lyon et le Comité départemental du Rhône de la Ligue contre le cancer définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

**2° - Autorise** monsieur le Président à signer ladite convention.

**3° - La dépense** de fonctionnement correspondante sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2015 - compte 6574 - fonction 812 - opération n° 0P25O2488.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

**Reçu au contrôle de légalité le : 23 septembre 2015.**